

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
Nº P19- 058261

18097

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0397

Société : ROYAL Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation 19/01/2021

Nom et prénom du malade : Naïas Abdellatif Age :
A l'arrière, il y a une signature.

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Franky Muiriqui

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 03/01/2021

Signature de l'adhérent(e) : Naïas Abdellatif

Le : 03/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/01/2021 C3			352,000	 Professeur Mohammed BOUCETTA NEUROCHIRURGIEN Boud point Tac Rass Benber Esc C Etage Maaziz Casablanca 36 Gsm: 06 61 14 868 5700300058 753

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Pharmacien du Propriétaire DOCTEUR NOURIA BENKIRANE Lot Mandat 01 Pharmacie Tel/Fax 0522 58 02 00 TNP092087080	Date 19/01/2021	HARMACIE LES BUREAUX Montant de la Facture Nouria BENKIRANE DOCTEUR NOURIA BENKIRANE i° Lot Mandat 01 Pharmacie Tel/Fax 0522 58 03 18 784,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
<hr/>	
00000000	00000000
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

A diagram of a dental arch, likely maxillary, showing the upper teeth numbered 1 through 8. A vertical suture line, labeled 'H', runs through the central incisors and the midline of the arch. A horizontal suture line, labeled 'D', runs through the central incisors and the midline of the arch. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on the left and the second molar on the right.

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Professeur Mohamed Boucetta

Neurochirurgien

Ex Professeur à la faculté de Médecine
 Neurochirurgien Diplômé du Val de Grâce Paris
 Assistant de Chirurgie Générale
 D.E.M. Dommage Corporel
 D.U. Technique Micro-Chirurgicales
 D.U. Electroencéphalologie Clinique
 Ex Chef du Service de Neurochirurgie
 Hôpital Militaire d'Instruction Mohammed V - Rabat
 Ex Chef du Service de Neurochirurgie
 CHU Ibn Rochd - Casablanca



الأستاذ محمد بوستة
 أخصائي في جراحة الدماغ والأعصاب
 أستاذ التعليم العالي في جراحة الدماغ والأعصاب
 رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
 بالمستشفى العسكري الدراسي
 محمد الخامس - بالرباط
 رئيس قسم جراحة الدماغ (سابقا)
 بالمركز الجامعي ابن رشد - الدار البيضاء

19 Janv 2021

Nahas Abdellah

~~15 - 9900x2
 198,00~~

~~mea 14 Mts~~

~~99,50x2
 199,00~~

~~Meutone~~

~~144,00x2
 288,00~~

~~Meutone plus~~

~~49,60x2
 99,20~~

~~D-cure forte adhésif 2~~

~~total global
 AR avec Camer~~

~~PHARMACIE LES BUREAUX
 Nouha BENKIRANE
 Docteur en Pharmacie
 Lot Mandarina 33
 Tel/Fax 0322 38 03 18~~

Professeur Mohamed BOUCETTA
 NEUROCHIRURGIE
 2^{ème} Point Tac RAS, Béni Berber Es
 2^{ème} Etage Maârif, Casablanca
 Tél: 0522 23 00 36 GSM: 06 62 14 80
 ICE: 00216700300
 I.F: 1517277

PPV: 49,60 DH
 LOT: 20113
 EXP: 10/2023

PPV: 49,60 DH
 LOT: 20113
 EXP: 10/2023

MEMOIRE 86/10 Ampoules
 PPC: 144,00 DH
 Ut Av: 01/24 1950ABZ
 IPHADERM

MEMOIRE 86/10 Ampoules
 PPC: 144,00 DH
 Ut Av: 01/24 1950ABZ
 IPHADERM

C206/20 EXPO
 P.P.C
 99,00 DH

C206/20 EXPO
 P.P.C
 99,00 DH

Lot :
 À consommer
 avant le :
 PPC: 99,50 DH

A consommer
 avant le :
 PPC: 99,50 DH

A consommer
 avant le :
 PPC: 99,50 DH

A consommer
 avant le :
 PPC: 99,50 DH

إقامة بنبر الطابق الثاني شارع ساندال (ساحة الطابك المغاري) الدار البيضاء.
 Résidence Benber Escalier C, 2^{ème} étage - Bd. Stendhal Maârif - Casablanca - Patente : 36378062



05 22 23 00 36



06 61 14 18 68



E-mail : prboucetta@gmail.com



En cas d'urgence : 07 00 55 19 29